

Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 12

Nombre de suffrages
exprimés : 14

Département du Bas-Rhin

Arrondissement de Saverne

COMMUNE DE SAINT-JEAN-SAVERNE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AOUT 2020

L'an deux mil vingt le vendredi 28 août 2020, le Conseil Municipal s'est réuni, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean GOETZ, Maire ; à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le 24 août 2020.

Etaient présents : Mme Anne MARTIN, Adjointe au Maire ;

Mme KUGEL Bernadette, Mme LUTZ Nadège, Mme MAURER Sabrina, M. Joseph GROSS, M. Benoît GERBER, M. Pascal COMTE, M. Jean-Michel LORENTZ, M. Charles SOLLER, M. Christophe JOSEPH, M. Laurent FREY ; conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme Angèle BERNERT, qui donne procuration à M. Jean GOETZ
Mme TERTRAIN Hélène, qui donne procuration à Mme LUTZ Nadège
M. Patrick HERRMANN

En ouverture de séance monsieur le Maire propose la modification de l'ordre du jour comme suit :

Suppression du point : 2020-34 Décision budgétaire modificative

La modification de l'ordre du jour est adoptée à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

2020-31 Adoption du procès-verbal du 30 juin 2020

2020-32 Désignation d'un secrétaire de séance

2020-33 Travaux de réfection du chemin de l'étang plan de financement

2020-34 Renouveau de la convention de mise à disposition d'un service commun entre la commune d'Eckartswiller et la commune de Saint-Jean-Saverne

2020-35 Divers et communication

2020-31 Adoption du procès-verbal du 09 juin 2020

Le procès-verbal de la séance du 30 juin 2020 a été adressé aux membres du Conseil Municipal avant la présente séance. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité par les membres présents dans la forme et la rédaction proposées.

2020-32 Désignation du Secrétaire de séance

Mme Anne Martin, Conseillère Municipale en exercice, a été désignée, à l'unanimité, Secrétaire de la présente séance.

2020-33 Travaux de réfection du chemin de l'étang plan de financement

M. Pascal COMTE s'abstient pour ce point.

Monsieur le Maire soumet au Conseil le devis N°2008/269/PC/PF de la société ADAM Travaux Publics concernant la réfection du chemin de l'étang, qui s'établit comme suit :

Délignement des accotements, nettoyage du chemin avec balayeuse aspiratrice

Rebouchage des nids de poule en enrobés

Mise en oeuvre d'une couche d'émulsion + gravillonnage 4/6 avant réalisation des enrobés

Fourniture et mise en oeuvre d'enrobé type BBSG 0/10 ép. 5 cm, réglage et compactage

Nivellement des accotements après réalisation des enrobés

- Tronçon 1 ml 200.00 44.50 8 900.00

- Tronçon 2 ml 200.00 44.50 8 900.00

- Tronçon 3 ml 100.00 44.50 PM

Montant total HT : 17 800.00 € Montant total TTC : 21 360.00 €

Le projet peut faire l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Bas-Rhin, au le taux modulé applicable sur les travaux soit pour la commune 30 %.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, par 13 voix POUR pour et 1 ABSTENTION,

- DECIDE d'engager les travaux de réfection du chemin de l'étang,
-
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

Montant total HT : 17 800.00 €

TVA (20%) 3 560.00 €

Montant total TTC : 21 360.00 €

Subvention Conseil Départemental (30% du montant HT) : 5 340€

FCTVA (16,404 % du montant TTC) 3 503 €

Solde à charge de la commune 12 517 €

- APPROUVE le devis de la société ADAM Travaux Publics
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document et acte relatif à ce projet

2020-34 Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un service commun entre la commune d'Eckartswiller et la commune de Saint-Jean-Saverne

Monsieur le Maire soumet au Conseil la convention relative au renouvellement de la mise en place d'un service commun d'agent communal polyvalent pour l'entretien des bâtiments publics, des espaces verts et de la voirie, pour une période de 1 an à compter du 1^{er} septembre 2020. La durée hebdomadaire de service pour la commune de Saint-Jean-Saverne est de 17h30.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE la convention relative à la mise en place d'un service commun d'agent communal polyvalent
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la mise en oeuvre de la présente délibération.

2020-35 Divers et communication

2020-35-1 Convention SPA

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la proposition de convention de la SPA.
Ce point sera débattu lors de la prochaine séance.

Délibération certifiée exécutoire,
Compte tenu de sa transmission à la Préfecture du Bas-Rhin et de sa publication.

Le Maire,
Jean GOETZ

Mme Anne MARTIN

Mme KUGEL Bernadette

Mme LUTZ Nadège

Mme MAURER Sabrina

M. Christophe JOSEPH

M. Laurent FREY

M. Joseph GROSS

M. Benoît GERBER

M. Pascal COMTE

M. Jean-Michel LORENTZ

M. Charles SOLLER